

Jacky ROY

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
D'ILE DE FRANCE
FICIF

Association Loi de 1901
58, Avenue du Général Leclerc
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 30 Juin 2023

Inscrit à l'ordre des Experts-Comptables et membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

54 rue des Gravilliers
75003 PARIS

Tél. : 01 45 63 68 67
Mail : jacky.roy@cabinet-messin.com

Siret : 421 675 174 00013
NAF 6920Z

Rapport sur les comptes annuels

Mesdames et Messieurs les Membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels :

- de l'Association **FEDERATION INTERDEPARTEMENTALE DES CHASSEURS D'ILE DE FRANCE - FICIF**

relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} Juillet 2022 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

V. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Jacky ROY




Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	69 363	68 297	1 066	2 488
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	1 960 934	93 400	1 867 534	1 858 059
<i>Constructions</i>	4 217 333	3 538 065	679 268	730 889
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	279 681	183 801	95 880	89 059
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	650 786	578 187	72 600	144 609
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	100 000	80 296	19 704	14 660
<i>Prêts</i>	233 397		233 397	259 300
<i>Autres immobilisations financières</i>	53 505		53 505	32 250
Total I	7 564 998	4 542 045	3 022 953	3 131 321
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	12 884		12 884	6 790
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	9 000		9 000	26 900
<i>Autres créances</i>	332 952		332 952	336 060
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	6 768 384	79 932	6 688 452	6 438 640
<i>Disponibilités</i>	1 467 922		1 467 922	1 861 840
<i>Charges constatés d'avance</i>	98 182		98 182	96 420
Total II	8 933 891	79 932	8 853 959	8 950 990
TOTAL GÉNÉRAL (I+II-III-IV-V)	16 498 889	4 621 977	11 876 912	12 082 311
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				


Bilan passif

	au 30/06/2023	au 30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	10 407 309	10 377 144
Report à nouveau	-745 126	
Excédent ou déficit de l'exercice	180 973	-714 960
Situation nette (sous-total)	9 843 157	9 662 184
Subventions d'investissement	61 417	61 417
Total I	9 904 573	9 723 600
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	733 597	1 197 700
Provisions pour charges	380 000	380 000
Total III	1 113 597	1 577 700
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	244 568	191 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 378	186 780
Dettes fiscales et sociales	269 386	294 030
Autres dettes	63 093	
Produits constatés d'avance	137 316	109 120
Total IV	858 741	781 020
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	11 876 912	12 082 424
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	858 741	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>	8 715	8 722
<i>Ventes de prestations de services</i>	2 474 566	2 148 779
Dont parrainages	375 890	305 043
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	474 249	249 620
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	1 221 785	500 033
Autres produits	2 028 116	2 175 493
Total I	6 207 430	5 082 648
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	34 708	43 712
Autres achats et charges externes	3 083 458	2 447 915
Aides financières	102 323	182 537
Impôts, taxes et versements assimilés	155 747	150 032
Salaires et traitements	1 004 131	947 257
Charges sociales	485 537	468 314
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	198 264	201 107
Dotations aux provisions	733 597	1 197 704
Autres charges	174 001	110 550
Total II	5 971 766	5 749 127
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	235 664	-666 479
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	32 625	19 123
Autres intérêts et produits assimilés	2 406	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	30 639	27 004
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 115	18 903
Total III	68 785	65 030
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	79 932	100 935
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 286	
Total IV	81 218	100 935
2 RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-12 433	35 905


Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I+II+III+IV)	223 230	-702 384
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		600
Sur opérations en capital	9 000	100
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 372	
Total V	11 372	700
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	41 332	4 361
Sur opérations en capital	592	
Total VI	41 924	4 361
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	50 552	5 661
Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 705	8 915
Total des produits (I+III+V)	6 287 587	5 148 378
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	6 106 614	5 863 338
EXCEDENT OU DEFICIT	60 973	7 960

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FICIF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 11 876 912 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 180 973 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2023 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans*
- * Constructions : 10 à 50 ans*
- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 4 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Dégâts de gibiers :

La provision de l'exercice s'élève à 733 597 € contre 1 197 704 € au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'aide de l'Etat obtenue au titre de l'exercice précédent s'élève à 531 364 € alors que le produit à recevoir inscrit au 30/06/2022 s'élevait à 173 961 €, ce qui a un impact positif sur les comptes de 357 403 €.

- Engagement retraite :

L'Association a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir le coût des départs en retraite.

Le montant versé au titre de l'exercice s'élève à 12 152 €.

- Rémunération des dirigeants :

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants s'élèvent à 276 212 € brut.

- Heures de bénévolat pour la saison 2022-2023

Elus : 1 311 heures

Tierces personnes via les techniciens : 5 050 heures

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 210		5 847	69 363
Immobilisations incorporelles	75 210		5 847	69 363
- Terrains	1 951 151	9 783		1 960 934
- Constructions sur sol propre	2 044 989			2 044 989
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 135 578	38 727	1 960	2 172 344
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	282 467	30 930	33 716	279 681
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	483 380	7 999	45 754	445 626
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	227 326	2 662	24 827	205 161
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 124 890	90 101	106 257	7 108 734
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	100 000			100 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	291 560			286 901
Immobilisations financières	391 560			386 901
ACTIF IMMOBILISE	7 591 660	90 101	112 104	7 569 656

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		90 101		90 101
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		90 101		90 101
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 847	106 257		112 104
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 847	106 257		112 104

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 721	1 422	5 847	68 297
Immobilisations incorporelles	72 721	1 422	5 847	68 297
- Terrains	93 092	308		93 400
- Constructions sur sol propre	1 632 250	33 212		1 665 463
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	1 817 427	57 135	1 960	1 872 602
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	193 407	24 109	33 716	183 801
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	348 372	76 561	45 198	379 735
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	217 726	5 553	24 827	198 452
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 302 275	196 879	105 701	4 393 453
ACTIF IMMOBILISE	4 374 996	198 301	111 548	4 461 749

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 727 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	233 397	26 170	207 226
Autres	53 505		53 505
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 000	9 000	
Autres	332 952	332 952	
Charges constatées d'avance	98 182	98 182	
Total	727 034	468 304	260 751
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	4 141
Etat - produits à recevoir	136 000
Autres produits à recevoir	154 272
Intérêts courus à recevoir	6 474
Total	300 887

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 577 704	733 597	1 197 704		1 113 597
Total	1 577 704	733 597	1 197 704		1 113 597
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		733 597	1 197 704		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 858 741 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	244 568	244 568		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 378	144 378		
Dettes fiscales et sociales	269 386	269 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	63 093	63 093		
Produits constatés d'avance	137 316	137 316		
Total	858 741	858 741		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs autres biens fact non parvenues	118 025
Dettes prov congés à payer	91 235
Dettes provisionnées ch. soc c.payé	56 565
Etat - charges à payer	37 684
Frais des salariés	138
Autres charges à payer	62 955
Total	266 602

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA FICIF	68 019		
CCA FICIF GG	30 163		
Total	98 182		

Produits constatés d'avance			
	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat d avance FICIF	21 059		
produits constat d avance FICIF GG	116 257		
Total	137 316		